

## AVIS PUBLIC

### CONCERNANT LE RETRAIT DU RÈGLEMENT NUMÉRO U-2539 (Secteur de Saint-Benoît)

AVIS est donné, aux personnes intéressées, que le conseil municipal, par sa résolution numéro 265-03-2023, adoptée lors d'une séance ordinaire tenue le 27 mars 2023, a retiré le règlement numéro U-2539 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à retirer la classe d'usages « I2 – Industrie lourde » de la liste des usages autorisés à la zone C 9-16, dans le secteur de Saint-Benoît.

EN CONSÉQUENCE, AUCUNE AUTRE SUITE N'EST DONNÉE À CE RÈGLEMENT.

Donné à Mirabel ce 29 mars 2023

La greffière,

Me Suzanne Mireault, avocate